

# BUDGET 2018

Un nouveau conseil municipal a été assermenté le 10 novembre dernier. À partir de cette date, et en partenariat avec la direction générale, les élus ont pris connaissance des dossiers en cours. Ainsi, tous les directeurs de service ont contribué aux réflexions et à l'établissement des priorités. Un climat sain de partenariat entre les élus et les fonctionnaires s'installe déjà.

Le budget présenté est équilibré. L'année 2018 sera orientée vers la planification des projets identifiés au plan triennal d'immobilisations, la mise en place de saines pratiques de gestion, un contrôle rigoureux des dépenses ainsi que la négociation des conventions collectives.

## VOICI LES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DU BUDGET 2018

### LES TAUX DE TAXATION

Les taux de taxation augmentent de 1,1 % soit un taux correspondant à l'indice des prix à la consommation au 31 octobre 2017.

	2017	2018
TAXES IMMEUBLES – RÉSIDENTIELS	0,8279 \$	0,8370 \$
TAXES IMMEUBLES – 6 LOGEMENTS ET PLUS	0,8279 \$	0,8370 \$
TAXES IMMEUBLES – NON RÉSIDENTIELS (COMMERCES)	1,3379 \$	1,3526 \$
TAXES IMMEUBLES – INDUSTRIELS	1,2416 \$	1,2553 \$
TAXES – TERRAINS VAGUES DESSERVIS	1,2080 \$	1,2213 \$
TAXES – TERRES AGRICOLES	0,8279 \$	0,8370 \$

### LA TARIFICATION

La tarification pour les services municipaux augmente d'un montant total net de 41 \$. La mise en place de la collecte et du traitement des matières organiques, les bacs bruns, expliquent cette majoration.

TAXES PAR UNITÉ DE LOGEMENT	2017	2018	VARIATION
EAU (AQUEDUC)	221 \$	200 \$	- 21 \$
ASSAINISSEMENT/DETTE	30 \$	30 \$	
ASSAINISSEMENT/EXPLOITATION (ÉGOUT)	250 \$	250 \$	
MATIÈRES RÉSIDUELLES	178 \$	240 \$	+ 62 \$
TOTAL	679 \$	720 \$	
PISCINE	60 \$	60 \$	
TOTAL (AVEC PISCINE)	739 \$	780 \$	+ 41 \$

Ainsi, pour une propriété moyenne de 296 200 \$, cela se traduit par une hausse globale du compte de taxes qui s'estime à environ 2,2 % ou 67,95 \$.

### LES REVENUS

Les revenus sont largement associés aux taxes sur la valeur résidentielle. Nous avons peu de commerces et aucune industrie. Ainsi, le rôle d'évaluation est composé à 95 % par du résidentiel. De plus, la situation est stable depuis plusieurs années. Le conseil municipal est sensible à cette situation. Cette volonté se traduira par la mise en place de certains projets de développement qui restent toutefois à bien définir.

	2017	2018	ÉCART	
	BUDGET (1)	BUDGET (2)	BUDGETS (2) – (1)	VARIATION EN %
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	7 986 860 \$	8 124 666 \$	137 806 \$	1,7 %
TAXES SUR UNE AUTRE BASE (TARIFICATION FIXE)	2 230 645 \$	2 368 240 \$	137 595 \$	6,2 %
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	60 000 \$	55 600 \$	(4 400 \$)	(7,3 %)
TRANSFERTS	472 492 \$	278 300 \$	(194 192 \$)	(41,1 %)
SERVICES RENDUS	555 121 \$	499 750 \$	(55 371 \$)	(10,0 %)
IMPOSITION DE DROITS	433 893 \$	504 395 \$	70 502 \$	16,2 %
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	123 550 \$	138 900 \$	15 350 \$	12,4 %
<b>TOTAL DES REVENUS PRÉVUS</b>	<b>11 862 561 \$</b>	<b>11 969 851 \$</b>	<b>107 290 \$</b>	<b>0,9 %</b>

### LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont en lien avec le maintien des activités de la Ville; que l'on parle, par exemple, du déneigement, des réseaux de distribution de l'eau, de la collecte des rebuts ou encore des camps de jour. L'offre de services est variée et doit répondre aux impératifs d'offrir aux citoyens un milieu de vie sain et sécuritaire. Au cours de 2018, tous les efforts seront consacrés à rechercher des façons de faire novatrices nous permettant de réaliser des économies.

	2017	2018	ÉCART	
	BUDGET (1)	BUDGET (2)	BUDGETS (2) – (1)	VARIATION EN %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 740 645 \$	1 775 856 \$	35 211 \$	2,0 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 401 513 \$	2 470 970 \$	69 457 \$	2,9 %
TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER	2 356 442 \$	2 330 851 \$	(25 591 \$)	(1,1 %)
HYGIÈNE DU MILIEU	2 248 083 \$	2 160 276 \$	(87 807 \$)	(3,9 %)
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	337 912 \$	331 735 \$	(6 177 \$)	(1,8 %)
LOISIR ET CULTURE	1 784 882 \$	1 666 971 \$	(117 911 \$)	(6,6 %)
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	204 206 \$	254 900 \$	50 694 \$	24,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 073 683 \$</b>	<b>10 991 559 \$</b>	<b>(82 124 \$)</b>	<b>(0,7 %)</b>

### LES DÉPENSES PAR CATÉGORIE

La rémunération et les différentes quotes-parts aux organismes et régies sont des dépenses incontournables et essentielles à la bonne marche des activités. Compte tenu que les sources de revenus sont stables, le contrôle rigoureux des dépenses demeure une priorité.

Les dépenses totales prévues pour 2018 seront moindres que celles prévues pour 2017 traduisant ainsi cette volonté de faire mieux et d'aller à l'essentiel.

CATÉGORIE	2017	%	2018	%
RÉMUNÉRATION	3 724 767 \$	34 %	3 800 172 \$	35 %
ORGANISMES RÉGIONAUX	4 234 371 \$	38 %	4 274 183 \$	39 %
FRAIS DE FINANCEMENT	204 206 \$	2 %	254 900 \$	2 %
BIENS ET SERVICES	2 910 339 \$	26 %	2 662 304 \$	24 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 073 683 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>10 991 559 \$</b>	<b>100 %</b>

### Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations permet d'identifier les projets d'envergure qui seront mis de l'avant au cours des prochaines années.

	2018	2019	2020
LOISIR ET CULTURE	3 190 000 \$	432 000 \$	335 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	7 605 000 \$	610 000 \$	715 000 \$
ADMINISTRATION	86 000 \$	65 000 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>10 881 000 \$</b>	<b>1 107 000 \$</b>	<b>1 050 000 \$</b>

### Ainsi, pour 2018, les projets suivants seront priorisés :

- Travaux de réhabilitation des infrastructures pour les rues Laurier, du Prince-Arthur et du Prince-George;
- Piscine municipale;
- Réfection du ponceau sous la rue Mason;
- Installation de la fibre optique entre les Travaux publics et l'Hôtel de ville;
- Mise à jour du site Web.

### EN BREF

Soyez assurés que les citoyens seront informés, tout au long de l'année, des décisions qui seront prises et des avancées dans les différents projets. Une gestion limpide et axée sur l'obtention de résultats, toujours au meilleur coût possible, demeurera au cœur des préoccupations de votre conseil municipal.